
■ ■ ■ **COMMUNIQUE DE PRESSE (Paris, le 7 novembre 2007)**

Bernard Devert, président d'Habitat et Humanisme
Patrick Lachmann, président du directoire de GCE Habitat
Didier-Roland Tabuteau, président de la Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité,
ont décidé de signer une convention de partenariat.

La signature aura lieu :

Le mercredi 7 novembre 2007 à 11h30

5 rue Masseran - 75007 Paris
Métro : Duroc

La convention de partenariat entre Habitat et Humanisme, GCE Habitat et la Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité a pour objet de soutenir la création de maisons relais pour accueillir des personnes en situation de grande exclusion qui rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.
La convention est établie pour une durée de trois ans.

Mises en place par l'Etat dans le cadre du dispositif « Accueil, hébergement et insertion », les maisons relais sont une offre alternative de logement proposée à des personnes en situation de grande exclusion, trop fragilisées pour vivre de façon autonome dans un logement individuel. L'une des missions essentielles de ces maisons est de créer ou de recréer des liens sociaux. Ces maisons, qui existent depuis un peu plus de deux ans, proposent aujourd'hui 2 750 places. La loi de cohésion sociale prévoit la création de 1 600 places supplémentaires en maisons relais d'ici à fin 2007.

■ **Développer des maisons relais pour les personnes en grande précarité**

Les maisons relais associent une vingtaine de logements autonomes à des espaces collectifs (cuisine, salon, salle à manger, jardin...), sous la responsabilité d'un hôte ou d'une maîtresse de maison. Elles offrent la réassurance d'un cadre de vie de type familial, qui permet aux résidents de reprendre confiance en eux et de retrouver une vie sociale. Le logement est sans limitation de durée.

En s'appuyant sur son expérience de bailleur social, GCE Habitat assurera la maîtrise d'ouvrage et le portage immobilier de nouvelles maisons, prioritairement dans les régions où les signataires sont présents.

■ **Privilégier un accompagnement adapté**

L'association Habitat et Humanisme, qui a contribué au lancement des maisons relais au plan national, s'engage à identifier en région les opportunités de création de maisons relais, à identifier les personnes en grande difficulté susceptibles d'intégrer ces maisons et d'assurer leur suivi par des équipes bénévoles.

Souvent confrontées à des problèmes de santé, les personnes accueillies en maison relais bénéficieront de rencontres d'information et de prévention sur la nutrition, l'hygiène de vie, les addictions, la prévention du vieillissement... La Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité, dans le cadre de son opération d'intérêt général « habitat et santé » pourra financer la mise en place de ces points info-santé.

Enfin, GCE Habitat encouragera les partenariats entre ses filiales ESH et l'association Habitat et Humanisme afin d'assurer l'accompagnement social des familles défavorisées accueillies dans des logements adaptés (PLAI, résidences sociales).

Habitat et Humanisme

La Fédération Habitat et Humanisme, reconnue d'utilité publique, rassemble 44 associations locales présentes dans plus de 60 départements. Son objectif est de permettre aux personnes en difficulté d'accéder à un logement à faible loyer, situé dans un quartier équilibré, et de bénéficier d'un accompagnement de proximité favorisant une véritable insertion. Habitat et Humanisme est engagée depuis 10 ans, souvent en partenariat, dans le montage et la gestion de maison-relais. En 2007, 22 sont ainsi en activité et 12 nouvelles ouvriront leurs portes d'ici 2009.

GCE Habitat

Filiale de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne, GCE Habitat dispose d'un parc locatif de 68 000 logements et réalise 1 700 logements nouveaux par an. Elle axe sa politique de développement sur une offre de qualité allant du logement très social à l'accession à la propriété. GCE Habitat intervient, en particulier, via une filiale ESH Axentia, à compétence nationale, dans la réalisation et le portage immobilier de résidences médicalisées et sociales.

La Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité

La Fondation a été créée par les Caisses d'Epargne et de prévoyance et la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et reconnue d'utilité publique en avril 2001. Sous l'impulsion de son président Charles Milhaud, elle mène des actions de lutte contre les formes de dépendance et d'isolement liées au grand âge, à la maladie, au handicap ou encore à des situations d'exclusion sociale dont l'illettrisme. Elle est dirigée par Didier-Roland Tabuteau.

Contacts :

Marguerite Azcona

Directrice de la mission communication
Fondation Caisses d'Epargne pour la solidarité
Tel : 01 58 40 31 44. ou Port : 06 07 54 00 21

Françoise Théaudin

Chargée de communication
GCE Habitat
Tel : 01 53 29 33 89

Marion du Verne

Chargée de communication
Habitat et Humanisme
Tel : 04 72 27 46 87